



AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 11 avril au 30 avril 2024

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	PPE Résidence Les Bosquets p.a. Roland Savary Immobilier SA Rte de Lausanne 2 1401 Yverdon-les-Bains
Parcelle :	1086 – Av. de Lucens 33-105
Arbre à abattre :	1 saule
Motif :	Sécurité, cassé suite aux intempéries
Compensation :	1 arbre de même essence ou indigène

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 30 avril 2024.

LA MUNICIPALITE